



LE MAGAZINE DE VOTRE ORGANISATION PROFESSIONNELLE

SOMMAIRE

3

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

- Aux côtés des entreprises, plus que jamais !

5

À LA UNE

- 3 questions à Jean-Pierre Gaumet sur les orientations stratégiques de l'AFT

7

L'ACTU

- La Minute Cash, la nouvelle websérie d'USP Valeurs

- Succès pour le rendez-vous du Transport et de la Logistique Éco-Responsables

- Un nouveau site sur la toile pour le CNR

- TPRM : des acteurs importants se fédèrent au sein de l'OTRE

15

EN RÉGION

- Promotion de la profession du Transport et de la Logistique en Normandie

- Signature d'une convention sociale en Nouvelle Aquitaine

17

EN ENTREPRISE

- Une première mondiale, Noblet propose des aspiratrices excavatrices au gaz

- La STAF représente les transporteurs routiers lors de la fête nationale

19

ILS NOUS ACCOMPAGNENT

- Klésia : retour sur le Big Tour 2020

- Campus Promotrans recrute les experts de demain

Le mot de la Présidente

Aux côtés des entreprises, plus que jamais !



©OTRE

La force d'une organisation professionnelle et de ses équipes, ce sont ses valeurs et le sens qu'elle donne à ses actions.

Depuis sa création, il y a 20 ans, l'OTRE défend les entreprises du transport routier, dans le respect et l'écoute des personnes qui viennent vers nous pour défendre leurs métiers, certes, mais aussi trouver un accompagnement, créer des liens, s'ouvrir aux expériences.

Notre action, nos propositions au niveau national s'appuient sur la participation de tous, TPE ou PME. L'équipe du siège à Bordeaux comme à Paris, investie et mobilisée, compétente et exemplaire dans les missions qui lui sont confiées, ou l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, vigilant au cadre proposé et au respect de ses principes, contribue à construire le transport routier de demain. Loin des a priori sur notre secteur, souvent décrié, l'OTRE est exigeante mais constructive face aux pouvoirs publics. Le contexte politique et institutionnel évolue. Il exige de nous des adaptations fréquentes.

La crise sanitaire n'a pas entamé notre détermination. En cette rentrée 2020, l'OTRE continue son adaptation.

C'est avec plaisir que nous accueillons à notre siège opérationnel parisien, deux nouveaux collaborateurs : Mme Samira BOUZAGHOU pour occuper les fonctions de responsable de la communication et M. Fabrice WACKENIER, nouveau Directeur des relations extérieures et des projets innovants. Ces renforts sont le signe du développement de l'OTRE bien sûr mais surtout sa proximité, sa défense de l'intérêt général des professionnels de la route, celles et ceux du transport de personnes et de marchandises.

Incarnation immédiate de ces arrivées nouvelles, un nouveau style pour notre communication. OTREMENTDIT a vécu. Vive OTRE MAG !

Je n'oublie pas le lien fort de contacts avec nos permanents sur l'ensemble du territoire. Liens auxquels nous tenons beaucoup parce qu'ils sont riches d'échanges professionnels mais aussi, et malgré les temps difficiles, de moments d'éclats de rire autant que d'apprentissages heureux.

A cet instant, je vis mes dernières semaines de présidence de l'OTRE. Je suis confiante en l'avenir de notre organisation. Le nouveau dynamisme dont elle se dote aujourd'hui, vient renforcer celui des équipes déjà en place au service des entreprises. Il ne peut que conforter ma conviction que dans un esprit solidaire, les hommes et les femmes du transport méritent l'hommage de tous !

Autant sinon plus que d'autres...

Aline MESPLES

À la une

3 questions à Jean-Pierre Gaumet sur les orientations stratégiques de l'AFT

Le conseil d'administration de l'[Association pour le développement de la Formation professionnelle dans les Transports](#) (AFT) a adopté à l'unanimité lors de son conseil d'administration du 15 septembre 2020, l'adhésion de l'OTRE au sein de ses instances.

Déjà membre de l'OPCO Mobilité, de la Commission Professionnelle Consultative Interministérielle Mobilité et Logistique (CPC), de la CPNEFP de la branche des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (CCNTR), de l'Observatoire Prospectif des Transports et de la Logistique (OPTL), du conseil d'administration de Promotrans, organisation de formation de la branche, l'OTRE est fière d'intégrer l'AFT et contribuer à l'ensemble de ses travaux.

Organisme de développement de la formation professionnelle dans les domaines du transport et de la logistique, l'AFT a vocation à intervenir au profit des entreprises relevant de la CCNTR. Elle est par ailleurs, dans l'exercice de ses missions de service public, affectataire de la taxe fiscale destinée à financer le développement des actions de formation dans les transports routiers conformément à l'article 1635bis du Code Général des Impôts.

Jean-Pierre Gaumet, Président de l'AFT revient sur cette intégration et sur ses orientations stratégiques dans une interview qu'il a accordé à l'OTRE.



DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE



L'OTRE est désormais membre de l'AFT. Tout un symbole ! En effet, le 15 septembre dernier, les administrateurs de l'AFT ont approuvé à l'unanimité l'adhésion de l'OTRE ! Quels sont vos commentaires ?

L'AFT a vocation à travailler pour l'ensemble de la Profession Transport et Logistique, il est donc tout à fait légitime que l'association regroupe au sein de son Conseil d'Administration l'ensemble des Organisations Professionnelles représentatives. L'emploi et la formation, les deux sujets majeurs sur lesquels les équipes de l'AFT travaillent au quotidien, sont des enjeux qui méritent une large concertation et un certain consensus pour permettre à l'ensemble des entreprises de la Profession de disposer de personnels qualifiés et en nombre suffisant. Toutes les forces vives ont donc leur rôle à jouer et l'entrée de l'OTRE répond à cette logique.



Jean-Pierre Gaumet, Président de l'AFT ©AFT

Quels sont, selon vous, les enjeux pour la valorisation et le renforcement de l'attractivité de nos métiers ?

Il convient de distinguer l'attractivité de la valorisation des métiers. L'AFT n'a pas vocation à résoudre à elle seule le déficit d'image des métiers du Transport et de la Logistique, c'est à l'ensemble de la Profession de se mobiliser pour

répondre à cet enjeu qui dépend de multiples facteurs. L'AFT en revanche agit quotidiennement pour valoriser les métiers, en informant et en orientant les plus larges publics (jeunes, demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, etc.), ainsi que les prescripteurs de l'emploi et de l'orientation qui sont des relais essentiels.

Les enjeux ont évolué avec la crise sanitaire que nous connaissons désormais depuis plus de 6 mois. Avant le Covid-19, les entreprises de Transport-Logistique étaient en forte tension au niveau des recrutements, désormais la tendance n'est plus aussi nette et de nombreuses entreprises luttent pour leur survie et le maintien dans l'emploi de leurs salariés. Malgré tout, nous continuons d'œuvrer pour donner de la visibilité à des métiers encore trop méconnus du grand public.

Quels moyens à court et moyen termes l'AFT entend mettre en œuvre pour répondre à ces enjeux ?

Il faut faire connaître nos métiers et leurs formations d'accès au plus grand nombre. C'est ce que nous faisons chaque jour :

- Via un [portail d'information et d'orientation](#) unique dédié, qui a compté plus de 200 000 visiteurs en 2019;

- Via des interventions en direct auprès des publics avec plus de 40 000 personnes rencontrées l'an dernier lors de réunions collectives, de salons, de forums ou en entretiens individuels. Ces rencontres étant désormais plus complexes à mettre en œuvre, nous avons lancé des webinaires baptisés « Focus Métiers » lors du confinement. Déjà plus de 50 de ces webinaires ont été réalisés et [50 autres dates sont d'ores et déjà programmées](#)

Nous nous appuyons aussi désormais sur un réseau d'entreprises ayant rejoint la démarche « [Ambassadeurs de l'Emploi du Transport et de la Logistique](#) » ayant pour objectif d'entériner et de renforcer les bonnes pratiques du secteur en matière de découvertes des métiers, de recrutement et de fidélisation des salariés.

L'actu

La Minute Cash, la nouvelle websérie d'USP Valeurs

L'USP VALEURS a mandaté l'IFOP pour mener une enquête au printemps 2020 auprès d'un échantillon de 510 maires, représentatif des communes de 1 000 à 10 000 habitants de France métropolitaine, pour connaître leurs visions et leurs attentes sur l'accès au cash dans leurs communes.

Le cash est essentiel : 94% des maires l'affirment

Dans un contexte de crise sanitaire, leur engouement pour cette enquête en atteste ; les maires ont bien conscience de la gravité de la situation et des enjeux que représente l'accès aux espèces dans leurs territoires.

Les maires sont bien décidés à s'engager pour la sauvegarde et le maintien des différents point d'accès aux espèces. À l'image de cette étude, cela commence par une forte attente de médiatisation du sujet.

[Télécharger les résultats de l'enquête.](#)

Afin de montrer l'importance de l'espèce dans nos sociétés, USP Valeurs a décidé de lancer la websérie La Minute Cash et donne la parole à des représentants publics, des économistes et des banquiers. Ces courtes vidéos donneront des explications sur la nécessité du cash aujourd'hui ainsi que les conséquences présentes et futures d'une très forte diminution voir même d'une disparition.

 Découvrez les premiers épisodes.



Succès pour le rendez-vous du Transport et de la Logistique Éco-Responsables !

Le 6 octobre dernier s'est tenu le 2nd rendez-vous du transport et de la logistique, événement incontournable des acteurs du transport routier et de la chaîne logistique sensibilisés aux questions environnementales. Le thème retenu était « La transition écologique du transport et de la logistique : une opportunité pour sortir de la crise ».

En respect des conditions sanitaires, cette manifestation animée par la journaliste Carine Rocchiani, a rassemblé plus de 400 professionnels, chargeurs, commissionnaires de transport, grossistes, transporteurs et collectivités, à la fois en présentiel à la Maison des Océans (Paris) et en virtuel. Cet événement a été animé par de nombreux invités dont Mme Anne-Marie Idrac, Présidente de France Logistique, ancienne secrétaire d'État aux Transports puis au Commerce extérieur, ex-présidente de la RATP, puis de la SNCF, Isabelle Autissier navigatrice française, ingénieure agronome,

écrivaine et Présidente du [WWF-France](#) ou encore M. Arnaud Leroy, Président de [l'ADEME](#).

À l'occasion de son discours d'ouverture, Arnaud Leroy a rappelé l'enjeu primordial que représente la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques dans le secteur du transport et de la logistique et s'est réjoui de l'intérêt constant que portent les professionnels et les fédérations professionnelles au développement et rayonnement du programme EVE.

« La pollution sur terre, dans les airs et en mer doit être un signal d'alarme : changeons notre rapport au vivant et exigeons de chaque acteur qu'il joue sa part dans la protection de la biodiversité et pour l'inversion de la crise climatique. Faisons tous partie de la solution. », Isabelle Autissier.



partenaire



WÜRTH conçoit, fabrique et distribue des produits de qualité destinés exclusivement aux professionnels du bâtiment, de l'automobile, du transport et de l'industrie.
WÜRTH met tout en œuvre pour répondre aux demandes spécifiques de chaque client avec la même exigence de qualité.
Avec une gamme de 30 000 références au catalogue, et plus de 150 magasins partout en France, **Notre plus belle entreprise est d'accompagner la vôtre.**

Les offres de fin d'année réservées aux adhérents OTRE



WÜRTH, c'est aussi

Aménagement de VUL



Avec ORSY MOBIL, travaillez plus léger en toute sécurité !

Valise diagnostic



WEASY, le multimarque à votre service !

Vos contacts en région

IDF Normandie : Charles-Edouard GILBERT → 07.62.61.24.72
charles-edouard.gilbert@wurth.fr
Nord Est : Christophe BELEN → 06.74.34.53.80
christophe.belen@wurth.fr
Est : Gil MOLARO → 06.21.06.86.00
gmolaro@wurth.fr
Rhône Alpes Auvergne : Michel BOURILLOT → 06.75.62.66.39
michel.bourillot@wurth.fr
Sud Est : Grégory MALAPONTI → 06.26.74.02.19
gregory.malaponti@wurth.fr
Ouest : Olivier DECOIN → 06.24.35.95.63
olivier.decoin@wurth.fr
Sud Ouest : Michel NOGUE → 06.26.43.23.69
michel.nogue@wurth.fr



Cette 2nd édition s'est suivie de tables rondes et de témoignages d'entreprises engagées pour relever le défi de la transition énergétique et écologique dans le transport et la logistique.

« Toute la filière logistique est engagée pour la croissance verte, qui permet des bénéfices tant environnementaux, économiques qu'en matière de management des équipes. Je salue les entreprises impliquées dans la démarche EVE [engagement volontaire pour l'environnement]. J'encourage l'ensemble des acteurs à se saisir de cette démarche, donnant une image positive et fédératrice de notre filière. », Anne-Marie Idrac.

11 entreprises récompensées pour leurs actions en faveur de la transition énergétique et écologique.

Les trophées EVE 2020 ont distingué 11 entreprises engagées dans le programme. Grâce à la mise en place d'actions innovantes, elles ont rempli des objectifs de réduction de GES ou atteint un niveau élevé de performances environnementales.

Concrètement, ces actions innovantes au sein des entreprises concernées ont eu pour objet soit la réorganisation logistique globale, ou le choix d'énergies alternatives, ou encore le transport combiné, etc.

Ont donc été ainsi distinguées :

Pour les trophées de la meilleure progression (en % de gain d'émissions de GES) : Autocars Pays de Savoie, Jacky Dufeu (Groupe Veolia) et Leroy Merlin.

Pour les trophées de la meilleure performance environnementale: Voyages Cavé, Transports Salva et Intrex Transports,

Pour les trophées de la meilleure coopération entre acteurs : XPO Logistics et Le projet Mut@log.

Trophées de l'action la plus innovante : Transdev Normandie, Lahaye Global Logistics et Chronopost
[Consulter les projets des lauréats](#)

L'OTRE félicite les lauréats !

[Revoir l'événement en replay](#)

[En savoir plus sur le Programme EVE](#)

**GAGNEZ
JUSQU'À
7 500 €**

Les
Prix
de La Fondation
Carcept Prev
ÉDITION 2020

EN Y PARTICIPANT JUSQU'AU
15 NOVEMBRE

www.prixfondationcarceptprev.fr

SANTÉ ET BIEN ÊTRE AU TRAVAIL




fondation
carcept prev
GROUPE KLESIA
fondation d'entreprise

Anact
L'AGENCE NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS DE TRAVAIL


l'Assurance
Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

Un nouveau site sur la toile pour le CNR

« Le Comité national routier (CNR) vient de créer son nouveau site. Plus fonctionnel, présentant une nouvelle ergonomie, il élargit son champ d'activité au transport routier de voyageurs. M. Alexis Giret, directeur du CNR, répond à nos questions :

Monsieur Giret, le site du CNR fait peau neuve, pouvez-vous nous présenter les évolutions et les nouveautés qui sont proposées ?

Toutes les données et études du CNR se retrouvent sur le nouveau site et sont en accès gratuit. Parmi les nouveautés, citons le simulateur d'indexation qui offre dorénavant la possibilité de calculer une évolution entre des périodes de plusieurs mois, et non plus uniquement en date à date. Les résultats peuvent être affichés en format pdf et éventuellement envoyés par email. Le module de comparaison et d'analyse graphique des séries chronologiques est enrichi. Les alertes sur la parution des indicateurs peuvent être reçues en temps réel et par SMS. La création du nouvel espace Europe donne un accès direct aux résultats des études par pays menées par le CNR et propose un affichage cartographique de données Eurostat sur l'économie et le transport.

Enfin, nous avons développé une « API » qui permet aux ordinateurs des utilisateurs de relever automatiquement certains indicateurs.

Par ailleurs, les widgets, le site web mobile et les applis ont été supprimés mais cela est compensé par la technologie « responsive » du site qui adapte l'affichage quelle que soit la taille de l'écran utilisé.

Vous intégrez pour la première fois les indices sur le transport routier de voyageurs, est-ce à dire que le CNR étend son champ d'activité ?

Le ministère prépare les textes réglementaires pour étendre les missions du CNR et intégrer de nouveaux administrateurs. De ce fait, notre organisme va accueillir les transporteurs routiers de voyageurs dès la fin de l'année.



Alexis Giret, Directeur du CNR ©CNR

Les travaux sur les autocars suivront courant 2021, ainsi nous pourrons d'abord diffuser des études ponctuelles, classiquement sur l'impact économique de telle ou telle mesure.

En parallèle, nous mettrons en place une enquête statistique annuelle sur les conditions et coûts d'exploitation des autocars qui permettra de produire une structure de coûts et des indices spécialisés.

Le site devient cette année payant pour l'accès à certains indices, pourquoi ?

L'intégralité des indices et informations sur le site demeurent accessibles gratuitement. Seules certaines fonctionnalités avancées optionnelles sont payantes. Nous espérons que ces recettes permettront de financer les coûts externes de développement et de maintenance du prochain site. Un site se renouvelle tous les 4 ans et ces dépenses ne sont pas financées actuellement.

Le « package » de fonctionnalités avancées proposé à 99 € par an est gratuit jusqu'au 31 octobre, c'est l'occasion de les découvrir, d'évaluer leur intérêt. Quant aux API, l'abonnement à une série, par exemple l'indice gazole professionnel, coûte 2 €/mois. Mais je répète : cet indice reste affiché gratuitement sur le site du CNR, seuls ceux qui veulent le capter automatiquement auront recours à une API. C'est leur informaticien qui intégrera cette « interface de programmation applicative » dans leurs logiciels.



Comité national routier

Mon compte

[ESPACES](#) [DONNÉES](#) [PUBLICATIONS](#) [OUTILS](#) [ABONNEMENTS](#)

EUROPE

Depuis 2002, le CNR réalise des études sur le transport routier de marchandises dans les pays de l'Union européenne. Au total, ce sont une vingtaine de pays qui sont aujourd'hui étudiés permettant de dresser un panorama du TRM européen. Les travaux du CNR s'appuient notamment sur la réglementation en vigueur et sur des enquêtes terrain, à la fois auprès de fédérations professionnelles, d'institutions, d'entreprises et de conducteurs routiers internationaux. Le CNR réalise également divers comparatifs : classements européens du TRM, comparatifs sociaux, comparatifs fiscaux. Tous ces documents sont accessibles dans cet espace. Ils sont souvent accompagnés de synthèses et de traductions en anglais. Sont aussi présentés les prix du gazole en Europe et les droits d'accises qui y sont pratiqués. Des études comparatives sur les remboursements partiels de droits d'accises sur le gazole professionnel sont aussi disponibles. Des indicateurs essentiels sont ainsi mis à votre disposition pour vous permettre de comparer les pays entre eux, d'obtenir des informations sur les spécificités de chaque pavillon et plus encore.

Bloc CMS - FR

Ceci est un contenu CMS global.

Cliquez pour accéder au site cnr.fr

Groupe
promotrans

Promotrans forme des experts dans
7 domaines d'activité, des formations
diplômantes, qualifiantes ou certifiantes !

- TRANSPORT DE MARCHANDISES
- TRANSPORT DE PERSONNES
- MANUTENTION & LOGISTIQUE
- SUPPLY CHAIN
- MAINTENANCE DE VÉHICULES INDUSTRIELS
- BÂTIMENT & TRAVAUX PUBLICS
- SÉCURITÉ AU TRAVAIL

**ACCÉLÉREZ VOS
COMPÉTENCES !**

GRUPE PROMOTRANS SIEGE
12 rue cabanis
01 53 34 33 33
contact@promotrans.fr - www.promotrans.fr

Transport de personnes à mobilité réduite (TPMR) : des acteurs importants se fédèrent au sein de l'OTRE

Depuis plusieurs années, le transport de voyageurs prend une place de plus en plus importante au sein de l'OTRE. Ce conseil de métier poursuit son développement sous l'impulsion de son nouveau président, Guillaume Bruneau, directeur de [la société de Ruban Bleu](#) et de [Frédéric Domenge](#), coordinateur du conseil métier.

Ces dernières années, les travaux du conseil de métier ont permis de mettre en lumière les spécificités d'une activité en plein développement au sein de l'OTRE : Le Transport de Personne à Mobilité Réduite (TPMR). Les entreprises adhérentes représentent à ce jour près de 7000 salariés, un poids très significatif dans le secteur.

Jean-François Pech, président de [MyMobility](#), leader du marché et Béatrice Grandjean, à la tête d'une PME, [Holias Transport](#), ont tous deux permis, par leur implication, de porter les jalons de la création d'une commission dédiée qui regroupe à ce jour une grande partie des principaux acteurs.

Béatrice, Jean-François, vous êtes tous les deux des acteurs du secteur TPMR, avec une ETI qui compte 3500 chauffeurs, My Mobility et une PME, qui en compte 40, Holias. D'où vient cette volonté commune de la création de ce groupe de travail ?

Nos entreprises MyMobility et Holias Transport sont adhérentes de l'OTRE de longue date. Etant géographiquement voisins, nous avons appris à nous connaître et avons entretenu des relations étroites notamment sur le référentiel de formation au sein de l'OPTL où nous représentions l'OTRE.

Nous avons aussi été leaders avec l'appui de l'OTRE sur les demandes d'indemnisations liées à la crise Covid 19 auprès des autorités organisatrices et des Agence régionale de santé (ARS). Nous avons accepté d'être solidaires et d'être les messagers de toute une profession qui face à la crise se devait d'être entendue c'est pourquoi les problématiques actuelles ont été le facteur déclenchant de ce groupe de travail.

Même si nous demeurons des concurrents à part entière, nous avons su ensemble construire un dialogue et mener des débats face à des interlocuteurs parfois éloignés du quotidien de nos entreprises.

La création de cette nouvelle commission c'est l'occasion pour nous tous, de mettre en commun nos idées, d'échanger sur des problématiques réelles

impactant notre activité quotidienne et de construire l'avenir futur de nos entreprises dans un contexte plus serein et adapté au climat actuel.

Peut-on dire que le secteur devait encore mieux se structurer et pourquoi ?

L'activité de transport PMR s'est développée ces 20 dernières années et tient une place à part entière dans l'activité de transport de voyageurs. Il souffre d'une désorganisation et doit mieux se structurer autour d'acteurs respectueux d'une déontologie et des normes qui encadrent la profession.

C'est aussi à nos entreprises de faire évoluer la réglementation sociale et la convention collective qui demeure inadaptée au secteur dans lequel nous évoluons.

Il est grand temps, que nous nous mettions au travail pour faire évoluer les choses.

Pourquoi avoir choisi l'OTRE pour porter cette démarche ?

Des tentatives pour fédérer le secteur ont eu lieu sans succès mais nos entreprises étaient trop « petites » face aux géants nationaux du transport par autocar et nos problématiques trop spécifiques pour être entendues.



Jean-François Pech, Président-Directeur général de MyMobility ©JF.Pech

L'OTRE qui regroupe les PME et ETI semble l'organisation adéquate pour porter nos préoccupations pour l'avenir.

De plus, nous avons pu être témoin au cours de ces dernières années, de l'engouement de nos intervenants régionaux et nationaux sur des thématiques importantes comme l'éco-taxe, la concurrence déloyale etc..

Quels seront les axes prioritaires que vous souhaitez voir porter par cette commission ?

Nos préoccupations sont multiples et certains chantiers doivent très rapidement être engagés. En cette période de rentrée scolaire et de maintien du protocole sanitaire, il convient plus que jamais d'obtenir les indemnisations demandées aux Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) et aux ARS afin de couvrir les charges fixes et les surcoûts supportés durant cette crise. Ces mesures de soutien complémentaires au dispositif de chômage partiel et au PGE sont indispensables pour la pérennité de nos entreprises.

En second lieu, face à la pression sociale, il devient urgent pour la profession de définir un socle commun, un contrat type et ses annexes, permettant de sécuriser le « social » face à l'inadéquation actuelle de la convention collective (Groupe de travail avec DRH et juristes).

“ Nous espérons que d'autres entreprises nous rejoindront pour enrichir cette nouvelle commission ”, Béatrice Grandjean.

Un autre chantier concerne le lobbying à mener auprès des AOM sur les appels d'offres publics visant à :

- L'abandon progressif des marchés subséquents (et marchés multi-attributaires) afin de donner davantage de visibilité et de stabilité sociale.

- L'abandon des bordereaux de prix kilométriques et des décotes d'absences d'élève afin de sécuriser la prise en compte de nos charges fixes.

Mieux organisée et regroupant un grand nombre d'acteurs, la commission et l'OTRE portera un accord spécifique aux TPMR moins de 10 places relatif à l'organisation du travail.

Nous invitons donc toutes celles et ceux qui ne nous ont pas encore rejoint de saisir l'occasion de venir s'exprimer et de participer aux travaux à venir.



Béatrice Grandjean, Directrice de Holias Transport ©B.Grandjean

En région

Promotion des professions du Transport et de la Logistique en Normandie

Accord de partenariat avec le Conseil Régional.



L'OTRE Normandie est porteuse des nombreuses demandes des entreprises du transport routier du territoire concernant leurs difficultés dans le recrutement des personnels de conduite. Ces demandes sont d'autant plus urgentes qu'elles concernent tous les métiers du transport de personnes (TRV) comme de marchandises (TRM)

De plus, en Normandie, comme ailleurs, dans un contexte en mutation accélérée, les acteurs et les partenaires économiques ont la conviction partagée que les compétences sont des enjeux importants et des facteurs de compétitivité.

La loi NOTRe du 7 août 2015 a réaffirmé le rôle de l'Etat et de la Région dans « l'élaboration d'une stratégie coordonnée en matière d'emploi, d'orientation et de formation professionnelle en cohérence avec le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation ».

Dans le cadre de ses compétences, la Région Normandie a élaboré un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui définit notamment les orientations en matière d'aides aux entreprises, et à l'innovation des entreprises et un contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP) adopté par l'Assemblée du Conseil Régional de Normandie en novembre 2017

Dans ce cadre, la Région prévoit de répondre aux besoins de qualification générés par les mutations économiques et l'émergence de nouveaux secteurs. Pour cela, une concertation avec les branches professionnelles est nécessaire à la fois pour faire évoluer l'offre de formation (initiale et continue) pour répondre aux besoins de compétences des entreprises et pour aux besoins des orientations.

C'est dans ce contexte qu'en lien avec l'AFT, les organisations professionnelles de Normandie de la branche ont entamé des discussions dans le but d'élaborer un accord de partenariat opérationnel avec la Région afin de permettre la mise en œuvre d'actions mutualisées et renforcées sur le champ de l'orientation-formation-emploi.

Ces actions pour le transport et la logistique couvriront trois axes prioritaires :

- La formation professionnelle initiale sous statut scolaire
- La formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi et des salariés (y compris les contrats en alternance)
- Tous les dispositifs sur l'orientation et l'information sur les métiers du transport et de la logistique

Ce partenariat a été signé en septembre dernier par l'OTRE Normandie.

Signature d'une convention sociale en Nouvelle Aquitaine

Charte partenariale avec la région.

Le 3 septembre 2020, l'OTRE Nouvelle Aquitaine a signé une charte partenariale lors de la 3e conférence sociale régionale. Cette conférence fait suite à celles organisées les 27 mai et 9 juillet derniers.

Cette charte est l'aboutissement d'un travail commun et constructif, sous l'égide de la Région et de l'État, avec des représentants des chambres consulaires, des organisations syndicales de salariés, des organisations patronales. Côté organisations patronales, autour de la table, étaient présentes les fédérations du bâtiment, des transports, de l'industrie, de l'industrie agro-alimentaire, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration mais aussi les fédérations interprofessionnelles.

Elle vise à favoriser la sauvegarde des entreprises, des emplois et des compétences dans des conditions garantissant la santé des salariés et dans une perspective de développement durable.

Trois objectifs prioritaires sont déclinés autour de principes partagés et d'objectifs communs :

- une mobilisation pour préserver l'emploi et les compétences durant la phase de reprise,
- accompagner la transition et la relance d'activité en sécurité en promouvant le dialogue social,
- accompagner la mise en œuvre d'un plan de transition et de reconstruction ambitieux indispensable au redressement de l'économie, dans le respect du développement durable.



Conférence sociale régionale du 3 septembre 2020

Cette conférence co-présidée par l'État et le Conseil régional sera réunie régulièrement afin de faire un point de situation sur la mise en œuvre des axes de la présente charte. Les signataires définiront les outils de suivi et évalueront l'efficacité des mesures et dispositifs pour les maintenir ou les réorienter. Elle constituera un lieu de concertation pour la préparation et la mise en œuvre du plan de relance. La conférence sociale régionale pourra s'appuyer à cette fin sur les travaux du CREFOP, du CESER et des divers groupes de suivi activés depuis le début de la crise à l'initiative de l'État et/ou du Conseil régional.



 Cliquez pour télécharger la charte partenariale

En entreprise

Une première mondiale, Noblet propose une aspiratrice excavatrice au gaz

Le groupe Noblet, adhérent de l'OTRE, est la première entreprise à s'être procurée une aspiratrice excavatrice fonctionnant au bioGNV qui vient compléter les 15 aspiratrices déjà sur parc. M. Laurent Galle, président du Groupe, revient sur ce qui l'a poussé à investir dans ces machines à la pointe de la technologie.

Laurent Galle, comment votre entreprise s'est retrouvée dans cette aventure ?

Depuis plus de 7 ans, nous sommes engagés dans une démarche de réduction de l'impact environnemental de nos activités. Nous avons notamment signé la charte CO2 dès 2011 avec l'ADEME, formé notre personnel à l'éco conduite et investi fortement dans du matériel propre. C'est dans cette logique que nous avons décidé d'investir dans des aspiratrices excavatrices fonctionnant au bioGNV.

Vous avez donc participé au processus de développement de l'engin ?

Oui. Nous avons travaillé avec l'entreprise allemande RSP, spécialisée dans la construction d'aspiratrices excavatrices qui est notre principal partenaire. Nous demandions depuis longtemps le développement d'une aspiratrice bioGNV, mais nous rencontrions des problèmes de puissance moteur et d'autonomie.



 Cliquez pour voir l'aspiratrice excavatrice en vidéo



©LGalle

Avec les dernières générations de camions bioGNV nous avons enfin les performances nécessaires, RSP a ensuite pu faire le développement.

Pouvez-vous nous faire un retour d'expérience sur les dix dernières années et quels sont les apports obtenus pour la compétitivité et la pérennité de votre entreprise ?

Depuis 2 ans, notre profession a dû faire face à l'accélération des différentes mesures prises dans le cadre de la transition énergétique, notamment avec l'interdiction à venir du Diesel dès 2024 dans certaines villes. Depuis quelques années, on voit que le bioGNV est une technologie aboutie et très efficace ; l'électricité, une technologie à venir mais encore embryonnaire ; et l'hydrogène, une technologie peut être d'avenir mais loin d'être aboutie.

Chez Noblet nous avons choisi le pragmatisme : on investit dans la technologie aboutie, on commence à investir dans la technologie qui arrive avec un premier camion électrique début 2021 et on observe la technologie loin d'être aboutie.

Lors de l'achat de notre premier bioGNV, peu de gens étaient convaincus de l'importance de cette transition. Aujourd'hui cela change et beaucoup de transporteurs commencent à se lancer ou au moins à y réfléchir.

La STAF représente le transport routier lors de la fête nationale

Le Président de la République a souhaité mettre à l'honneur lors de la cérémonie du 14 juillet les « soldats de 1ère et de 2ème ligne » qui ont œuvré pendant la période de confinement liée à la Covid-19. La Société de transports alimentaires et frigorifiques (STAF) a été invitée à y participer, réactions avec Kara Mendjel, président et Christophe Marquet, chauffeur.

Monsieur Marquet, c'était un grand honneur pour vous et toute la profession. Qu'avez-vous ressenti lorsque vous avez appris que vous représenteriez seul tous les salariés du secteur du transport routier ?

« Un moment unique »

Très honnêtement, je n'y ai pas cru, ce n'est pas tous les jours que l'on reçoit une invitation de la part de l'Élysée pour représenter son métier ainsi que son entreprise, lors d'une cérémonie nationale importante comme celle du 14 juillet. J'ai eu la chance de pouvoir représenter toute la profession durant cette crise sanitaire sans précédent et je peux dire que j'en suis fier aujourd'hui.

Comment avez-vous ressenti votre rôle et dans quel état d'esprit étiez-vous, durant la période de confinement ?

Nous avons vécu un moment inédit, notre devoir a été de travailler sans relâche pour pouvoir servir les français tous les jours. Notre métier a enfin été reconnu comme indispensable à la Nation, j'ai senti de la bienveillance et été à plusieurs reprises salué par les chefs de



Christophe Marquet lors de la cérémonie du 14 juillet 2020 ©Marquet

magasins et la population lors des livraisons. Il est vrai qu'une atmosphère anxiogène régnait à cette période et l'inquiétude m'a parfois submergé mais tout s'est très bien passé.

Pas d'inquiétude, nous vous ravitaillons ! Éleveurs, agriculteurs, industriels agroalimentaires, maraîchers, ont été livrés pendant le confinement.

Monsieur Mendjel, le secteur du transport routier a été représenté lors de la cérémonie du 14 juillet par un salarié de votre entreprise. Un honneur pour vous et vos équipes ?

Absolument, c'est un honneur pour moi, le personnel et mes enfants d'avoir pu représenter le métier lors de cet événement exceptionnel ! Nos clients et nos partenaires nous ont également fait part de leur fierté. Mais c'est toute la profession qui a été sauvée, il y a enfin une reconnaissance quelque part, à la fois du transport routier mais aussi de la grande distribution alimentaire.

Comment l'entreprise a fait face pour garantir les livraisons alimentaires durant le confinement et dans quel état d'esprit se trouvaient alors vos salariés ?

Depuis le début de la crise, nous prenons toutes les mesures nécessaires pour protéger nos salariés, nous avons acheté des masques allant jusqu'à 3 euros l'unité, des visières, des lingettes désinfectantes. Aussi, une réorganisation a dû être repensée, les chauffeurs gardaient le même camion durant cette période.

Certes, les collaborateurs étaient inquiets mais tous, ont été disponibles, je souhaitais les remercier encore une fois aujourd'hui. À noter, seulement une personne a été infectée du Covid-19 à la STAF sur l'ensemble de la période.

Habituellement, nous sommes vu comme des pollueurs, une profession qui fait du bruit, qui dérange et à ce moment-là comme des héros de 2ème rang qu'on applaudit, nous avons vécu un moment incroyable à tous les niveaux !

Je remercie Jean-Marc Rivéra secrétaire général de l'OTRE et Yann Viguié, secrétaire générale de l'OTRE Ile-de-France qui ont contribué à ce que l'on soit ainsi honoré.

Ils nous accompagnent

Klésia : retour sur le Big Tour 2020


Du 29 juillet au 19 septembre 2020, le Big Tour, événement itinérant, proposé par [BPI France](#) a sillonné le littoral français à travers 22 villes et 8 régions.

Le Big Tour a pour vocation de mettre en avant tout le savoir-faire de l'entrepreneuriat français en matière d'industrie, d'innovation et de technologie. En allant à leur rencontre, le Big Tour valorise les énergies créatrices de nos régions, de nos villes.

Après la crise sanitaire qui a montré à quel point il était indispensable d'avoir des transports et une logistique qui fonctionnent, accompagner cette tournée est devenu une obligation morale pour la Profession.

C'est pourquoi [Carcept Prev](#), [l'Afral](#) et [l'Opco Mobilités](#) se sont associées à ce grand événement pour faire découvrir au grand public l'intérêt et la diversité des métiers du transport en souhaitant par là, même susciter des vocations. Chaque étape est organisée en trois temps: de 15h30 à 17h, l'émission « Vive Ta ville » diffusée en direct sur le site du Big Tour, sur les sites des médias partenaires, les radios locales et sur les réseaux sociaux.



 Cliquez pour voir le passage de Jean-Louis Vincent, Président d'OPCO Mobilités et Benjamin Laurent, Directeur de l'offre Klésia, dans l'émission "Vive ta ville".

De 17h à 20h, des activités ludiques, des démonstrations et des animations ont été proposées par les partenaires du Big Tour au sein du village. De 20h à 23h00, en partenariat avec Live Nation, un concert gratuit.

Tout au long de la journée, des instants live ont été retransmis sur les réseaux sociaux : ouverture du village, animations, concerts...



L'OTRE se réjouit de cette mise en avant des métiers du Transport et vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Sur le stand Carcept Prev, OPCO Mobilités et Afral, les métiers du transport et de la logistique ont été mis en avant via des animations de réalité virtuelle ; des infos pratiques sur nos métiers ou encore des quiz sur les enjeux de demain.

Le Big Tour a réuni 15 606 022 personnes du 29 juillet au 28 août. Ce chiffre est la somme de la fréquentation physique lors des 21 étapes et des fréquentations digitales, c'est-à-dire des retransmissions des événements sur le site web de BPI France ainsi que sur leur page YouTube.

Campus Promotrans recrute les experts de demain

5 000€ à 8 000€ pour financer le recrutement d'un apprenti, il est encore temps ! #1jeune1solution

[Campus Promotrans](#) c'est le réseau d'établissements de formations en alternance du Groupe Promotrans.

Les Campus Promotrans délivrent des enseignements spécifiques (du CAP au BAC+5) pour former les experts de demain dans les domaines de la Logistique/Supply-chain, du Transport Multimodal et de la Maintenance de Véhicules Industriels.

Nous formons et déployons les talents de jeunes apprenants, toujours mieux préparés aux réalités du terrain. Des profils agiles, opérationnels, capables de s'intégrer rapidement à vos équipes, de s'adapter à votre culture, et d'apporter de la valeur à votre entreprise.

Les apprentis Promotrans sont à la recherche de leurs futurs employeurs !

Pour les entreprises, une aide financière exceptionnelle pour le recrutement d'un apprenti en première année

- Une aide exceptionnelle de 5 000 € pour l'embauche d'un apprenti mineur.

- Une aide exceptionnelle de 8 000 € pour l'embauche d'un apprenti de plus de 18 ans.

- Cette aide couvre ainsi 100 % du salaire de l'apprenti de moins de 21 ans et 80 % du salaire d'un apprenti de 21 à 25 ans révolus.

Un enrichissement mutuel, un cercle vertueux

Les équipes Campus by Promotrans travaillent au service des entreprises et sont sensibles à leur retour d'expérience.

Cela leur permet d'améliorer constamment les solutions proposées, d'être plus réactives et de renforcer la pertinence des programmes de formation.

Contribuez à l'apprentissage de la réussite avec Promotrans

Continuons ensemble à nous engager pour l'apprentissage et n'hésitez pas à contacter les Campus Promotrans pour recruter un apprenti à la rentrée !



 Cliquez pour voir la présentation de Campus Promotrans en vidéo

Directrice de publication : Aline MESPLES

Rédacteur en chef : Philippe BONNEAU

Comité de rédaction : Philippe BONNEAU, Samira BOUZAGHOU, Laure DUBOIS, Jean-Marc RIVERA, Fabrice WACKENIER

Conception et mise en page : Samira BOUZAGHOU

Avec la participation de : Caroline AUGÉ, Béatrice GRANDJEAN, Hodo MAHAMOUD, Laurent GALLE, Jean-Pierre GAUMET, Alexis GIRET, Kara MENDJEL, Christophe MARQUENET et Jean-François PECH.

Siège social :

Organisation des Transporteurs Routiers Européens

« Les bureaux du Lac II »

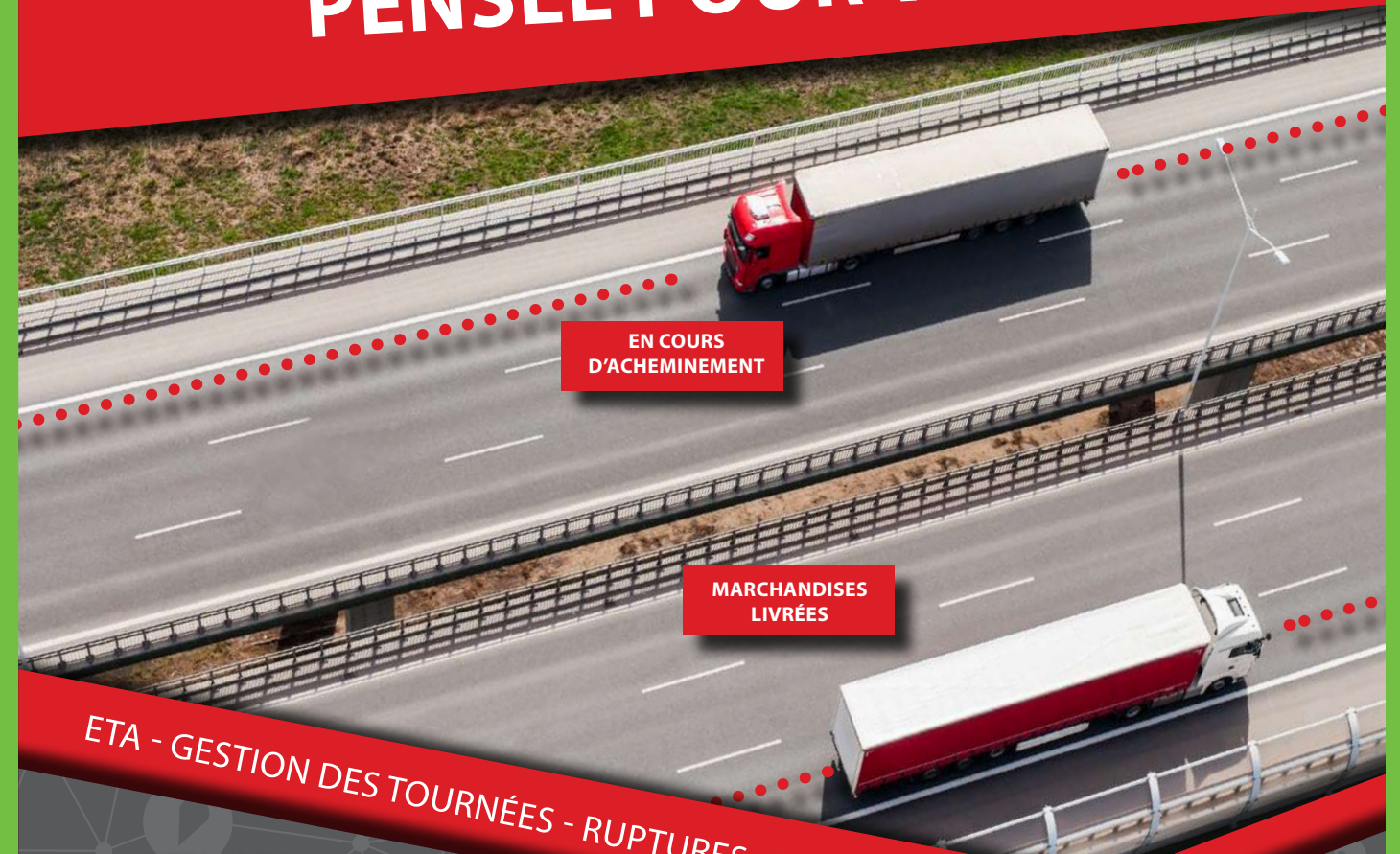
29, rue Robert CAUMONT - Bâtiment S

33049 BORDEAUX CEDEX

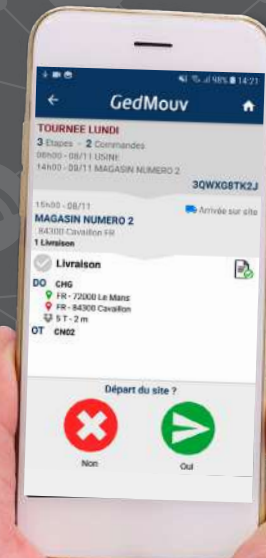
Téléphone : 01 53 62 83 40

Courriel : communication@otre-direction.org

LA TRAÇABILITÉ MUTUALISÉE PENSÉE POUR VOUS



ETA - GESTION DES TOURNÉES - RUPTURES - TRACK & TRACE



GedMouv est la solution de traçabilité qui simplifie les échanges d'informations de livraison auprès des différents acteurs de la chaîne d'expédition tout en gardant la maîtrise.